



www.sfv-fsp.ch

Schweizerischer Fischerei-Verband SFV
Fédération Suisse de Pêche FSP
Federaziun Svizra da Pestga
Federazione Svizzera di Pesca

Journal Suisse de la Pêche / Novembre 2010

Pour des organisations de pêche modernes et fonctionnelles

À l'occasion de la Conférence des présidents à Fribourg, toute une série d'aides et d'offres visant à permettre aux sociétés et aux fédérations de pêche de travailler de manière efficace et moderne ont été présentées en plus des impulsions thématiques.

Le spécialiste d'Internet Toni Zulauf, qui gère le site Internet et la banque de données de la fédération suisse via sa société Zic Internet & Communication AG, a dû constater lors de son exposé : « Aujourd'hui, le site Internet de la fédération suisse, des fédérations cantonales et des sociétés de pêche représente un îlot dans un océan de données. » C'est pourquoi la FSP propose désormais aux fédérations cantonales et aux sociétés locales de se rattacher à son site Web « national ». L'avantage est qu'elles reçoivent en permanence les informations d'actualité concernant la fédération suisse, mais peuvent, dans le même temps, mettre en avant les renseignements locaux et régionaux de manière tout à fait individuelle.

Les fédérations et sociétés intéressées peuvent volontiers s'adresser à l'administrateur, Philipp Sicher, pour la coordination. C'est également à ce dernier qu'il faut s'adresser à propos d'un autre outil très important de la FSP : la ges-

tion centralisée des adresses, basée sur Internet. Pour sa mise en place, Philipp Sicher propose de donner des cours de formation directement dans les fédérations cantonales.

Championnat des jeunes pêcheurs

Le but du « Championnat suisse des jeunes pêcheurs », qui a lieu les 18/19 juin à Liestal, n'est pas d'obtenir des aides au travail ou de l'argent, mais une présentation de la pêche au public. Joe Brunner,



président du CO, a encouragé les fédérations cantonales et les sociétés à promouvoir activement la constitution d'équipes composées de trois jeunes pêcheuses et pêcheurs et d'un encadrant. Il a ainsi déclaré : « La pêche a besoin des jeunes, le Cham-

pionnat des jeunes pêcheurs est une grande chance. »

Le sponsoring est possible

Hansjörg Gassler, responsable de la communication de la fédération bâloise de la pêche, a incité les présidents



au sponsoring actif en vue du financement de l'activité. Les journées bâloises de la pêche, par exemple, n'ont été possibles que grâce à la collaboration entre la fédération et des sponsors. Selon lui, l'une des conditions essentielles requises pour un partenariat crédible est qu'en termes de contenu, l'entreprise s'identifie avec l'engagement de la fédération. C'est le seul moyen pour que l'entreprise puisse mettre l'accent sur l'idée d'encouragement dans sa communication.

Kurt Bischof

L'engagement des fédérations, sociétés et pêcheurs est indispensable en ce moment

Lors de la Conférence des présidents à Fribourg, Roland Seiler, président central de la Fédération Suisse de Pêche, a répété sur tous les tons et tous les modes la principale requête du comité directeur : « Nous avons besoin de l'engagement des fédérations, des sociétés et des pêcheurs si nous voulons obtenir des résultats pour la pêche et le biotope des cours d'eaux. »

Cette année, la Conférence d'automne des présidents s'est tenue à Fribourg, une ville choisie en raison de la présence de l'exposition « À l'eau » de Michel Roggo. Les participants à la conférence ont eu la chance d'être guidés dans le musée d'histoire naturelle par le maître photographe en personne.

Chaque signature compte

Cela a permis au président central Roland Seiler d'enchaîner directement avec la pétition « Sauvez nos cours d'eau ». « Si nous voulons que les merveilleuses images de Roggo n'illustrent pas simplement des expositions et des calendriers, mais restent visibles dehors dans la nature, nous devons nous opposer à la folie des petites centrales hydroélectriques qui règne actuellement », a déclaré R. Seiler.

C'est pourquoi la FSP a lancé la pétition « Sauvez nos cours d'eau », qui dresse une liste concrète d'exigences vis-à-vis de la Confédération, des cantons et de la gestion de l'eau. « Il ne faut en effet pas que tous succombent à la tentation de petits profits rendus possibles par la rétribution à prix coûtant du courant injecté et transforment les ruisseaux et fleuves en une multitude de petites productions électriques peu efficaces », a indiqué R. Seiler. « Mais la pétition n'aura un impact que si nous réunissons un grand nombre

de signatures » a-t-il mis en garde avant de s'adresser directement aux présidents, en tant que représentants de la base : « Nous devons donc tous – fédérations cantonales, sociétés de pêche, chacun des pêcheurs – relever le défi commun ».

Journées d'action cantonales

Roland Seiler s'est montré encore plus clair : « Faire signer cette pétition est vraiment un jeu d'enfant parce que n'importe qui, indépendamment de son âge, de sa nationalité ou de son lieu de résidence, peut le faire, contrairement à ce qui se passe dans le cadre d'une initiative populaire. » Chaque fédération cantonale, chaque société de pêche, chaque pêcheur se doit à présent de réagir si la pétition doit être un succès. « Les meilleures idées ne servent à rien si la base n'est pas derrière nous. » R. Seiler a invité les sociétés de pêche et les fédérations cantonales à tenir des stands de collecte, à recueillir des signatures lors de manifestations évenementielles ou – solution la plus efficace – à lancer une journée d'action cantonale ou au moins régionale.

Application de la protection des eaux

L'engagement des pêcheurs est également nécessaire dans le contact avec les Parlements de la Confédération.

« Les syndicats paysans font actuellement preuve d'un culot rare dans le cadre de la mise en œuvre de la législation sur la protection des eaux », a expliqué sans ambages R. Seiler. Le Conseil national et le Conseil des États ont, à une large majorité, approuvé la révision de la loi sur la protection des eaux, contreproposition à l'initiative populaire « Eaux vivantes ».

Pour ce faire, l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) a mis les ordonnances correspondantes en consultation. L'Union suisse des paysans s'oppose aux restrictions sur les terres entre les cours d'eau et les zones exploitées. Les zones tampon (espaces) entre les terres agricoles et l'eau constituent un point essentiel pour la protection des eaux. La loi sur la protection des eaux oblige les cantons à fixer le besoin d'espace pour les fonctions naturelles des cours d'eau, pour la protection contre les crues et pour l'utilisation des cours d'eau. La FSP considère qu'il est impératif que la Confédération définisse des exigences minimales afin que les cantons soient protégés des tentatives de pression de l'agriculture. Si les revendications des agriculteurs venaient à aboutir, cela constituerait un grave abus de confiance politique – et quasiment plus aucune initiative populaire ne serait ensuite retirée.

Kurt Bischof